



Les Amis du Parc de Chartreuse

Compte Rendu

Retour aux Sources

Balade #4 – Herretang

Une zone humide à partager

Le 27 mai 2023

Dans le cadre de

Appel à projet « Eau et participation citoyenne » AERMC

Rapport rédigé par Lionel Favier, chargé de mission des Amis du Parc



Sortie Retour aux Sources du 27/05/2023

Date : 27 avril 2023, de 13h15 à 17h

Organisateur : Les Amis du Parc de Chartreuse

Chargé de mission : Lionel Favier

Participants inscrits : 11

Intervenants : 3

Émilie Giguet, Animatrice Nature du Département de l'Isère.

Laurine Michaut, Animatrice Nature du Département de l'Isère.

Jean-Pierre Ocelli, habitant de Saint-Joseph-de-Rivière, ancien vice-président du SIAGA.

1 L'essentiel

La quatrième balade organisée dans le cadre de l'action « Retour aux Sources » a eu lieu au sein de la zone humide de l'Herretang, sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont.

La balade a rassemblé 16 personnes : 11 participants inscrits, 1 chargée de mission du PNRC, 3 intervenants et 1 personne en charge de l'organisation.



Le parcours de ces Retours aux Sources#4 avec les divers points d'arrêts

Les personnes participantes provenaient en grande majorité de la zone située entre Saint-Laurent-du-Pont et Voiron, et une personne est venue de Corenc, près de Grenoble.

Cette balade était intitulée : « L'Herretang, une zone humide à partager ». Nous avons trois intervenant·es :

- **Laurine Michaut** et **Émilie Giguët**, toutes deux animatrices nature du département de l'Isère sur les Espaces Naturels Sensibles.

- **Jean-Pierre Occelli**, habitant de Saint-Joseph-de-Rivière et ancien vice-président du SIAGA. La balade s'est terminée par l'habituel verre de l'amitié offert par l'association des Amis du Parc.

2 Divers

a) Les inscriptions

- Les personnes intéressées devaient s'inscrire via la page dédiée du site Web des Amis du Parc : <https://www.amis-chartreuse.org/nos-activites/rendez-vous-en-chartreuse/balades-retour-aux-sources/retour-aux-sources-en-chartreuse-l-herretang-un-espace-naturel-sensible-a.html>
- Les inscriptions ont été moins nombreuses que pour les 3 premières balades qui étaient pleines. Nous étions cette fois-ci à 11 personnes participantes. Les personnes ont également commencé à s'inscrire très tard par rapport aux autres balades. Nous pensons que le fait d'être dans le week-end de Pentecôte nous a pénalisé. Cette année 2023, tous les week-end du mois de mai étaient des ponts de 3 ou 4 jours.

b) Relais de communication

Un flyer de communication a été créé par le SIAGA. Celui-ci a été diffusé au sein de divers réseaux :

- Sur la page Facebook des Amis du Parc de Chartreuse : <https://www.facebook.com/amischartreuse>. Les posts ont démarré un mois avant la balade, pour être reproduits de plus en plus fréquemment à l'approche du jour J.
- Sur l'agenda de Chartreuse Tourisme (<https://www.chartreuse-tourisme.com>).
- Sur l'agenda du site Web de partage Sharetreuse : <https://www.sharetreuse.fr/balade-retour-aux-sources-sur-la-zone-humide-de-lherretang/>
- Un mail a été envoyé sur les boîtes mails des mairies des communes voisines : Entre-deux-Guiers, Miribel-les-Échelles, Saint-Aupre, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-christophe-la-grotte, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-d'Entremont (Isère et Savoie), Saint-Pierre-de-Chartreuse.
- Divers réseaux locaux ont également été mobilisés (framaliste reseaucollectifscitoyens, association AeauC, ...).

Enfin, Lionel Favier, chargé de mission pour les Amis du Parc de Chartreuse a été interviewé pour l'émission quotidienne Chartreuse Infos sur Radio Couleur Chartreuse pour mettre en

avant la balade : <https://www.radiocc.fr/chartreuse-infos-du-mercredi-24-mai-2023/>.

L'interview est passé 5 fois dans la journée du mercredi 24 mai, quelques jours avant la balade.



Le flyer de communication sur la balade#4 fait par le PNRC / SIAGA

3 Contenu des balades

L'origine de la formation de la zone humide de l'Herretang remonte à des temps anciens lors desquels des glaciers de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur façonnaient les paysages de Chartreuse. Depuis, la zone de l'Herretang a été successivement lac, puis marais, puis zone d'extraction de la tourbe, puis progressivement remplacée par des cultures et finalement Espace Naturel Sensible, ce qui lui permet d'être protégée des diverses pressions humaines.

Cette zone de l'Herretang est à la croisée des histoires humaines et naturelles. L'une ne peut être comprise sans l'autre, et vice-versa.

Les thématiques suivantes ont été abordées par nos intervenants durant la balade :

- Les origines de la formation de la zone humide de l'Herretang.
- Le recul des zones humides en France, celle de l'Herretang en faisant partie.
- Gestion de l'espace naturel sensible de l'Herretang.

Toutes ces thématiques sont abordées ci-après.

a) Description succincte du parcours et des lieux d'intervention

Initialement, en plus de visiter l'Espace Naturel Sensible de l'Herretang, nous devons également monter sur les reliefs situés au Nord-Ouest afin d'y admirer la vue sur la zone

c) Histoire humaine de la zone humide

Jean-Pierre Ocelli est un habitant de très longue date de Saint-Joseph-de-Rivière. Il connaît très bien l'histoire de son territoire. Parce qu'il y a vécu, mais aussi parce qu'il s'y est amplement impliqué. Cette histoire, il nous la raconte.

En 1836, la commune de Rivière est érigée en paroisse sous le patronat de Saint-Joseph, marquant sa séparation de la commune de Saint-Laurent-du-Pont. En 1869 commence l'extraction de la tourbe, autrefois appelé « charbon du pauvre », par la compagnie Compagnie des Fonderies, Forges et Aciéries de Saint-Étienne, également propriétaire de l'usine de Fourvoirie dans les gorges du Guiers Mort. En 1885, notamment par rapport à des problèmes de santé publique, l'extraction par la compagnie s'arrête, bien que la tourbe continue à être exploitée par les habitants jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. À la libération, l'endommagement des houillères du Nord de la France relance l'extraction de la tourbe comme substitut énergétique au charbon.

À partir de 1955, la tourbe continue à être exploitée mais pour être utilisée comme substrat horticole. Entre 5000 m³ et 10000 m³ par an sont extraits jusqu'en 1994, année d'acquisition de la tourbière de l'Herretang par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels et le Conseil général de l'Isère. Aujourd'hui, le département reste l'unique propriétaire de la zone et le conservatoire en assure la gestion.

Espace Naturel Sensible (ENS)

En Isère, 17 ENS départementaux et 128 ENS locaux participent à la protection de la biodiversité. Les Espaces Naturels Sensibles de l'Isère composent un remarquable conservatoire de la diversité naturelle locale liées à l'altitude, la présence d'un cours d'eau, d'un sol calcaire, d'une forêt ou autres éléments majeurs pour une faune et une flore spécifiques. Une mosaïque à préserver, à valoriser, à développer.

d) Disparition historique des zones humides

Pendant longtemps, depuis Napoléon, on a essayé d'évacuer les eaux de la zone humide au plus vite vers le canal de l'Herretang. Les raisons à cela étaient initialement d'améliorer la santé publique. Plus récemment, les arguments étaient plutôt liés à la mise en valeur agricole et industrielle de la zone. Ces dernières années, les lois de protection de la nature et relatives à la protection de l'eau ont ralenti cette tendance à assécher le sol. Il s'agit d'une évolution de bonne augure dans un contexte général de recul de la biodiversité et de changement climatique, contribuant à l'assèchement des sols.

En France, la surface des zones humides recule depuis bien longtemps. Ces zones de marais et d'eau stagnante ont longtemps été considérées comme des zones pathogènes avant d'être progressivement asséchées². Si la définition et la délimitation de ces zones n'est pas toujours aisée, à l'échelle mondiale, il semblerait que ces milieux aient perdu 64 % de leur surface depuis 1900.

2 Voir cette histoire des zones humides : <https://www.zones-humides.eaufrance.fr/histoire-de-lass%C3%A9chement>

pédagogique située au Sud-Est des tourbières, près de la D520. Nous avons pu voir des Gerris, autrement connu sous le nom d'araignée d'eau, bien que ce ne soit pas des araignées, mais bien des insectes avec 6 pattes. On nous montre également une « plaque à serpent » disposée à même le sol et qui sert de refuge aux serpents de passage, qui apprécient la chaleur générée par ces plaques en plein soleil. À noter également sur le site la présence de presque 300 arbres en trogne, ou en têtard, lieu de biodiversité abritant notamment insectes et chauve-souris. Récemment, un crapauduc a été installée en bordure de la D520 pour garantir le passage des batraciens lors des saisons de migration. Il permet d'éviter l'écrasement de centaines de ces animaux chaque année.



Nos trois animateurs du jour : Jean-Pierre Occelli, Émilie Giguet et Laurine Michaut

En plus d'accueillir toute cette biodiversité, la zone est également une réserve d'eau douce importante, qui permet de faire tampon lorsque les conditions de sécheresse sont importantes. La conservation de cette zone requiert une gestion humaine.

L'évolution naturelle d'une tourbière est à terme de se combler avec les sédiments apportés par l'eau et par la végétation. Pour éviter cela, un partenariat agricole a été trouvé avec le GAEC de Plantimay. La mise en pâture d'une partie du site avec des vaches Aubrac, espèce rustique adaptée aux milieux humides, permet depuis la fin des années 1990 d'entretenir le milieu. Un groupe de juments camarguaises a également été installé sur la zone dans le même objectif.

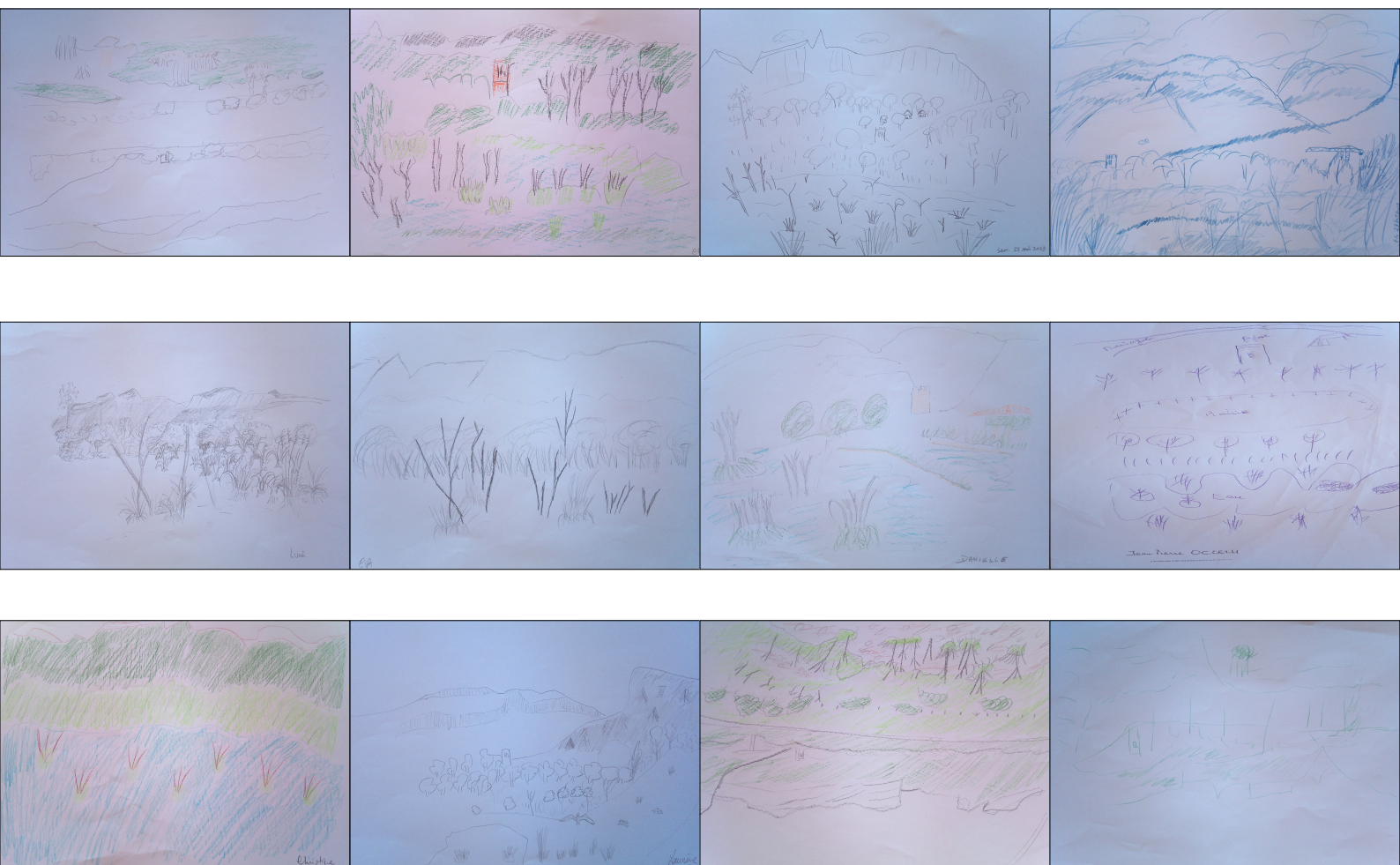
Les tourbières de l'Herretang font également l'objet d'une valorisation pédagogique, fruit de la volonté de concilier tranquillité du milieu avec la possibilité de s'en émerveiller. Un certain nombre d'équipements, comme un caillebotis traversant le marais, sont à cet effet mis à disposition de tout un chacun.

La réglementation des ENS est propre à chaque site. Sur l'ENS des Tourbières de l'Herretang, les chiens sont autorisés mais en laisse. Au moment où nous sommes sur la zone, un couple de personnes ne semble pas respecter cette obligation, et est rappelé à l'ordre par nos deux animatrices natures, qui ont également une mission de sensibilisation, mais pas de verbalisation. Même si certaines personnes n'aiment pas être rappelées à l'ordre, il suffit

bien souvent d'un sourire et d'un peu de pédagogie pour faire respecter ces règles indispensables à la tranquillité des lieux et de leurs habitants.

f) Un peu d'« art » pour terminer

Notre balade s'est terminée par une lecture de paysage, un moment de contemplation active durant lequel les participants ont pu intégrer à la fois les messages dispensés pendant la balade, mais aussi le territoire parcouru. Le résultat de ce moment introspectif est ajouté à cette page.



Les dessins des participants, créés au cours d'un moment de contemplation active